

Fiche profil de poste

Circonscription : STRASBOURG ASH

Libellé du poste : CENTRE EDUCATIF FERME de SAVERNE

1. Définition du poste et des missions :

Le centre éducatif fermé de Saverne accueille des mineurs délinquants multirécidivistes âgés de 13 à 16 ans qui font l'objet d'une mesure de placement doublée d'une mise sous contrôle judiciaire. Le placement en CEF a pour but, en s'appuyant sur la contrainte posée par la décision judiciaire, de rendre possible le travail éducatif à l'égard des mineurs le plus souvent réfractaires à toute intervention éducative.

L'objectif est d'engager et d'installer (à nouveau) le jeune dans un processus d'apprentissage qui permet d'envisager une insertion sociale et professionnelle à la sortie du CEF.

L'enseignant nommé sur ce poste :

- est en charge de contribuer, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, à l'élaboration du **projet individuel** (à partir du bilan global de chaque jeune)
- établit, pour chaque jeune, un projet pédagogique individualisé, à partir des constats des besoins des élèves précisant les objectifs visés et les modalités pédagogiques adaptées
- propose des modalités pédagogiques adaptées : individualisation et différenciation, travail par compétence, pédagogie du projet
- adapte sa pédagogie à la temporalité spécifique du lieu et du public et organise son enseignement en module d'apprentissage
- évalue les acquisitions et valorise les parcours de formation par une attestation ou une validation (Brevet des collèges, CFG, ASSR, BSR, AFPS, ...)

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- avoir des aptitudes au travail en équipe
- avoir des aptitudes à l'innovation pédagogique (la connaissance ou la pratique de la pédagogie de projet est souhaitée)
- avoir une expérience d'enseignement à des adolescents
- faire preuve de disponibilité
- accepter l'annualisation de son temps de travail (au-delà des 36 semaines annuelles), en raison du mode de fonctionnement du CEF.

3. Conditions de recrutement :

Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission composée :

- de l'Inspecteur ASH
- du Directeur Régional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou de son représentant
- du Directeur du CEF.

Contacts pour obtenir des informations sur le poste :

IENASH : 03.88.45.92.30

C.E.F. Saverne : 03.88.02.38.80

FICHE DE POSTE N°ASH 3

Référence : note de service n°2005-048 du 4 avril 2005

Mise à jour 20 avril 2016